

PLF 2009 - Intervention en Commission élargie - Relations avec les Collectivités Locales - 4 novembre 2008

Monsieur le Président, Madame le Ministre, chers collègues,

A l'heure où nous abordons ce débat budgétaire, je ne peux malheureusement que constater l'absence dans ce projet de loi de finances de toute disposition traduisant concrètement la revalorisation de la dotation globale de fonctionnement des collectivités territoriales de Saint-Pierre-et-Miquelon (Conseil territorial, Mairie de Saint-Pierre et Mairie de Miquelon) inscrite, suite à notre travail collectif, à l'article 116 du projet de loi de finances pour 2008. Je me permets de vous rappeler les termes de celui-ci :

"La dotation globale de fonctionnement reversée à la collectivité territoriale et aux communes de Saint-Pierre-et-Miquelon prend en compte les contraintes spécifiques et les charges structurelles supportées par ces collectivités."

Certes, une mission de l'Inspection Générale de l'Administration a été diligentée, en partie sur ce sujet. Elle s'est déplacée sur l'Archipel et, ensemble, nous avons eu d'excellents échanges, bien qu'allant au-delà du périmètre prévu par cet article. Ceux-ci n'auront pas manqué de permettre d'appréhender l'ampleur des problématiques des collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi que l'urgence de procéder à la revalorisation conséquente des dotations de l'Etat.

L'absence de toute mesure effective sur ce dossier dans le projet de loi de finances pour 2009 n'en est que plus surprenante, notamment lorsque l'on constate que rien n'empêchait l'action d'être menée.

En effet, d'une part les possibilités de financement sont bien présentes, à l'occasion par exemple de la correction de certaines dotations versées à la collectivité de Saint-Barthélémy au passage de son changement de statut, et d'autre part un effort significatif, et plus que nécessaire, a été mené en faveur d'autres collectivités ultramarines.

Vous m'avez adressé une réponse d'attente le mois dernier et je vous en remercie, mais inquiète de la longue absence d'informations nouvelles sur ce dossier essentiel pour l'Archipel, et d'une situation économique et financière des collectivités qui persiste, j'ai l'honneur de vous demander une confirmation que l'engagement de l'Etat, pris en loi de finances, sera tenu.

Annick Girardin